CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

☉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** CRSH IRSH CRSNG FCI

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Innovation et commercialisation

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Nous recommandons d'investir dans le maintien de l'excellence et de la compétitivité du Canada en matière de recherche. De nouveaux investissements dans l'ensemble de la filière de recherche et dans toutes les disciplines permettront au Canada de maintenir un milieu de recherche et de formation de calibre mondial et d'offrir aux meilleurs chercheurs et étudiants l'infrastructure dont ils ont besoin pour s'attaquer aux questions les plus complexes et produire des connaissances au profit des Canadiens. Ce faisant, le Canada se dotera des personnes talentueuses, des idées originales et des infrastructures essentielles pour prospérer dans un monde complexe.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Selon une évaluation récente du Conseil des académies canadiennes, le Canada présente plusieurs points forts en matière de recherche de calibre mondial grâce aux investissements faits précédemment dans une vaste gamme de domaines de recherche. Pour protéger cet atout crucial dans le contexte actuel de changement rapide et de concurrence internationale féroce, le Canada doit renforcer et maintenir son appui à l'excellence en recherche. En disposant de solides bases de recherche et de chercheurs compétents et souples, il sera connecté au bassin mondial d'idées et de technologies et pourra réagir en temps opportun aux futures crises et aux nouvelles priorités.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les Canadiens de tous les secteurs, de toutes les régions et de toutes les collectivités bénéficieront de la mise en œuvre de cette recommandation. La recherche suscite l'émerveillement chez les jeunes élèves qui découvrent la nature de l'univers, offre aux entreprises les produits novateurs nécessaires pour demeurer compétitives et fournit aux patients des thérapies de pointe qui soulagent leur douleur. Tous les Canadiens – les collectivités autochtones qui retrouvent leur langue et leur fierté, les gestionnaires municipaux qui gèrent les retombées des changements climatiques et toutes les entreprises qui cherchent de nouveaux marchés dans une économie en cours de mondialisation – profitent des investissements fédéraux dans le développement du savoir et du talent.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La recherche et la formation financées par l'État sont des biens publics dont profite l'ensemble de la société. Investir dans l'excellence en recherche et dans un milieu de recherche et de formation concurrentiel à l'échelle mondiale contribue à la prospérité du Canada, notamment sa participation à des initiatives de recherche mondiales et sa capacité d'y exercer un leadership. La collaboration internationale et la mobilité étudiante placent le Canada à l'avant-garde des nouvelles possibilités mondiales, et l'excellence de la recherche canadienne facilite l'accès à de nouvelles idées, à de nouveaux talents et à de nouveaux marchés. Cela sous-tend l'entrepreneuriat et l'innovation dans le secteur privé et tous les autres secteurs.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Nous recommandons que le gouvernement investisse dans le renforcement de la capacité de recherche numérique dans tous les domaines et toutes les disciplines. Ces fonds contribueront au maintien de la compétitivité mondiale du Canada et favoriseront sa réussite dans l'économie numérique. Ils permettront de créer des outils, des techniques, des réseaux et des plateformes aux fins du calcul informatisé et de la préservation, de l'accessibilité et de la gestion de données, ainsi que d'acquérir les compétences de pointe en matière de données qui sont favorisées dans un milieu de recherche intensif. Ils accroîtront aussi la productivité des chercheurs, faciliteront la formation et le développement d'infrastructures et créeront des possibilités d'innovation commerciale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le renouvellement de la recherche numérique au Canada favorisera la collaboration internationale en recherche et en affaires et permettra au Canada de tirer parti d'investissements similaires effectués dans d'autres pays. Des investissements durables et à long terme grâce à la coordination de sources de financement actuelles et nouvelles (provenant des gouvernements et d'autres sources) permettront au Canada de tirer parti de sa capacité actuelle et de ses réussites antérieures en matière de technologie de l'information et des communications. L'ajout de fonds accroîtra les retombées des investissements actuels et la productivité de la recherche.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Des investissements coordonnés dans la recherche numérique profiteront aux étudiants de tous les niveaux et de toutes les disciplines : une formation rigoureuse en analyse et en interprétation d'ensembles de données volumineux et complexes prépare les étudiants à poursuivre une carrière en recherche dans les secteurs de l'économie canadienne où le volume de données utilisées s'accroît continuellement. Parmi les bénéficiaires, on compte chercheurs, universités, collèges et organisations innovantes des secteurs public, privé et sans but lucratif, comme les organisations du domaine des soins de santé qui innovent grâce à l'utilisation et à la production d'ensembles de données très volumineux, et qui ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour ce faire.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Investir dans les compétences et l'infrastructure numériques catalysera l'innovation dans toutes les régions et dans tous les secteurs économiques. En exploitant ses réussites en matière de technologie de l'information et des communications et en assurant la formation de travailleurs ayant des compétences de pointe en matière d'accès, de gestion et d'analyse des données, le Canada générera une main-d'œuvre adaptée au marché du travail en évolution. Un solide écosystème numérique attirera et inspirera les entrepreneurs, améliorera la santé, stimulera l'innovation en entreprise et mènera à la création de produits et de services, ce qui contribuera au niveau de vie, à la santé, à la culture et à la qualité de vie des Canadiens.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le Canada a une culture de collaboration, particulièrement dans le domaine de la recherche, et les partenariats doivent demeurer une caractéristique de sa stratégie. Les partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif participent à tout le processus de recherche et d'innovation – en cernant des questions, en recueillant des données et en trouvant des solutions originales. Cela permet d'optimiser les ressources, de mobiliser les connaissances et le talent et d'accélérer les retombées des nouvelles idées, des nouveaux traitements et des nouvelles technologies pour régler les problèmes sociaux et économiques et les problèmes de santé cruciaux. Investir de façon continue dans la recherche en partenariat est essentiel pour que le Canada soit un pays d'innovation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Investir dans la recherche en partenariat maximise la valeur des investissements en recherche, car il accélère la circulation de l'information, élargit les réseaux et les marchés, mobilise les nouvelles connaissances et favorise l'accès à une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ce financement tire parti des autres fonds investis (provinciaux, étrangers, privés), donne aux partenaires canadiens et étrangers un accès à d'autres ressources (laboratoires, employés, données) et favorise la coordination de ces ressources. Par exemple, dans le cadre de la Stratégie pour les partenariats et l'innovation du CRSNG, le nombre de partenaires industriels est en voie de doubler, de 1 500 à 3 000, attirant des investissements de l'industrie qui se chiffrent à plus de 150 millions de dollars.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Investir dans la recherche en partenariat créé des avantages dans tous les secteurs au Canada – comme le démontrent les nombreuses initiatives réussies financées par les organismes fédéraux de financement de la recherche. Par exemple, en 2011-2012, les partenaires industriels ont investi plus de 107 millions de dollars dans des projets financés par l'entremise des Réseaux de centres d'excellence (RCE), des Centres d'excellence pour la commercialisation et la recherche et des RCE dirigés par l'entreprise, ajoutant ainsi à la contribution fédérale de 146 millions de dollars. De façon plus générale, en 2012, les dépenses consacrées par le secteur privé à la recherche universitaire réalisée en partenariat ont augmenté de 11 p. 100, l'augmentation la plus importante de tous les secteurs.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Créer et renforcer des possibilités, pour les chercheurs, d'établir des partenariats avec tous les secteurs profite directement aux Canadiens. Par exemple, la recherche en santé axée sur le patient aide à améliorer la santé et à solidifier la prestation de soins de santé. La participation d'enseignants à la recherche sur l'intimidation accélère la mise en œuvre de stratégies contre l'intimidation dans les écoles. La participation d'habitants du Nord à la recherche sur les contaminants présents dans l'environnement nordique aide les gouvernements, les collectivités et les personnes à prendre des décisions éclairées. Les collectivités de toutes tailles tirent parti des emplois qui découlent des partenariats de recherche.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Selon le plus récent rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), il faut absolument établir un solide système national de recherche et d'innovation pour assurer la prospérité à long terme du Canada au 21e siècle. Le gouvernement du Canada – par l'entremise de ses organismes de recherche et en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les universités, les collèges, les centres de sciences de la santé et leurs partenaires des secteurs privé et sans but lucratif – appuie le talent, les connaissances et l'innovation qui apportent des avantages fondamentaux pour la société, l'environnement, l'économie et la santé de tous les Canadiens. Les résultats de cet appui sont manifestes : un autre rapport récent du Conseil des académies canadiennes conclut que le milieu canadien de la recherche se porte bien, qu'il est en croissance et qu'il contribue à la capacité du Canada en matière d'innovation. Il est évident que les importants investissements des 20 dernières années ont contribué à faire du Canada l'une des sociétés axées sur la recherche et le savoir les plus florissantes du monde.

L'engagement du Canada à l'égard des dépenses de recherche et développement (R et D) dans le secteur de l'enseignement supérieur (DIRDES) demeure solide, mais d'autres pays ont augmenté considérablement leurs investissements. Le CSTI souligne qu'en 2011, le Canada s'est classé au 9e rang pour le ratio DIRDES PIB, un recul par rapport au 4e rang qu'il occupait en 2008. C'est pourquoi les organismes recommandent que le gouvernement du Canada continue de renforcer la capacité nationale à générer des connaissances de pointe et à former des personnes hautement qualifiées afin que le Canada demeure l'un des meilleurs pays au monde en recherche. Non seulement ce renforcement appuiera-t-il la capacité du Canada en matière d'innovation, il fera également en sorte que tous les secteurs de la société produisent de la richesse, des emplois et une meilleure qualité de vie.

Les quatre organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada jouent un rôle crucial – collectivement et en collaboration – dans la mise en œuvre du programme d'innovation du gouvernement du Canada en investissant dans les éléments essentiels qui constituent une société du savoir : production d'idées, recrutement et maintien en poste des personnes les plus talentueuses, formation de la prochaine génération d'innovateurs et transfert des connaissances entre les universités, les collèges et les marchés. Ces investissements sont le résultat d'un processus d'évaluation du mérite rigoureux et très concurrentiel qui assure l'excellence et la pertinence et entraîne des retombées.

Dans un contexte mondial qui comporte des défis et des possibilités sans précédent, les organismes recommandent trois mesures : (1) maintenir et améliorer l'excellence et la compétitivité du Canada en matière de recherche; (2) renforcer l'avantage du Canada dans le domaine numérique afin de positionner les campus, les collectivités et les entreprises du pays à l'avant-plan de la recherche et de l'innovation; et (3) renforcer la collaboration entre les chercheurs d'établissements postsecondaires et les partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif. Le financement de ces mesures accroîtra considérablement la capacité du Canada à faire progresser les connaissances, à former des innovateurs et des jeunes pour qu'ils soient prêts à occuper les emplois complexes d'aujourd'hui, à favoriser l'innovation dans les entreprises, ainsi qu'à transformer les résultats de la recherche en avantages concrets pour le Canada et le monde.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.